

# Barbusse ■ Malakoff



inventons ensemble l'avenir de notre quartier

1



## COMPTE-RENDU DES ATELIERS CITOYENS DU 25/02/2017

Ces ateliers citoyens ont été organisés en présence de Mme Jacqueline BELHOMME, Maire de Malakoff, M. Serge CORMIER, 1<sup>er</sup> Maire Adjoint et Président de l'Office Public de l'Habitat, M. Roger ZYLBERBERG, Directeur Général des services de la ville et Mme Catherine TRICOT, Architecte-Urbaniste, pour poursuivre la réflexion sur le réaménagement du quartier Barbusse. Près de 90 habitants y ont participé.

La matinée s'est déroulée en trois temps.

## I- ACCUEIL DES PARTICIPANTS ET PRESENTATION GENERALE DES ATELIERS

2

Pour introduire la matinée, Madame la Maire a rappelé l'importance de cette séance de travail organisée dans la continuité de la réunion publique du 29 novembre 2016 où les premiers éléments du diagnostic urbain, paysager et commercial ainsi que les premières orientations d'aménagement ont été présentés aux habitants.

Elle a indiqué qu'ayant souhaité que les commerçants du quartier soient également totalement impliqués dans le processus de requalification du quartier, une réunion spécifique a eu lieu le 21 février 2017 et ils ont ainsi pu échanger sur les différents scénarios proposés pour le futur positionnement des commerces et faire part de leurs propres préoccupations.

Elle a affirmé qu'il est important de prendre le temps de la concertation pour qu'un projet puisse s'inscrire dans la durée et elle a invité les participants à « faire quartier » et s'exprimer librement durant ces ateliers.

Catherine TRICOT, architecte-urbaniste mandatée pour réaliser l'étude de réaménagement du quartier Barbusse, a ensuite rappelé les grands enjeux du projet :

- Mieux raccorder ce quartier qui souffre d'une coupure avec le reste de la ville car la rue Avaulée est aujourd'hui le seul lien physique Nord/Sud dans ce secteur
- Redynamiser les commerces et les équipements autour d'un espace public identifiable, une place urbaine en lieu et place d'un rond-point
- Donner une nouvelle dynamique au quartier par la construction de nouveaux logements diversifiés et de locaux artisanaux, commerciaux et de services
- Améliorer les grands ensembles d'habitat collectif existants par une restructuration et une résidentialisation des cités des Poètes et des Nouveaux pour mieux répondre aux besoins des résidents

Elle a expliqué que le futur réaménagement devra être pensé dans sa globalité et donc intégrer toutes ces thématiques même si les 3 ateliers proposés portent chacun sur un thème différent.

## II- LE TEMPS DES ATELIERS

Les participants se sont ensuite répartis dans 3 ateliers, animés par des techniciens de la ville et par des membres des bureaux d'études :

- Mobilité, circulations douces et axe nord/sud
- Habitat, espaces publics et résidentiels
- Commerces, équipements et services

Un dossier papier comportant des éléments de diagnostics et des propositions d'aménagement relatifs à la thématique de l'atelier a été distribué à chacun des participants.

## ATELIER MOBILITÉ, CIRCULATIONS DOUCES, AXE NORD/SUD

L'atelier a regroupé 33 habitants. Il était animé par Sandro CARAFA, Directeur des Services Techniques; Aurélie Roche, Directrice de la Voirie; Martine JOSSART, Directrice de l'Urbanisme, l'Hygiène et l'Habitat; Angèle SIENTZOFF, Ceryx Trafic Système (bureau d'études déplacements).

3

### Débat et propositions sur le réaménagement du rond-point Barbusse

Pour introduire le débat, il a été rappelé qu'il est proposé de supprimer le rond-point qui a un diamètre de 50 m et occupe une superficie de 5 000 m<sup>2</sup> (comme la place du 11 novembre). Il serait remplacé par un carrefour à feux. L'objectif est de récupérer de l'espace pour aménager des espaces verts, une place devant le centre commercial, des emprises pour de futures constructions de logements et commerces. L'objectif est également de réduire ainsi les flux de circulation automobile et de redonner de l'espace pour les déplacements doux.

Les participants ont convenu que le rond-point est surdimensionné et qu'il constitue un appel pour la circulation automobile, notamment vers la rue Avaulée. Ils ont fait remarquer que le franchissement du rond-point à pied est long et dangereux alors que beaucoup d'enfants l'empruntent (collégiens, sportifs ...)

Certains ont regretté la suppression de l'espace vert central qui constitue un îlot de verdure pour le quartier mais admis que cet espace est enclavé et inaccessible.

L'idée de l'aménagement d'une place plus urbaine devant les commerces a été bien accueillie et des habitants ont proposé de repositionner de nouveaux espaces verts pour compenser la perte de l'espace planté central du rond-point.

Les participants ont pensé très majoritairement que le réaménagement du rond-point en carrefour à feux va conduire à une perte de fluidité et va engendrer des nuisances supplémentaires en termes de bruit et de pollution. Les feux vont créer un point de congestion qui va détériorer la qualité de vie du quartier et l'on ne pourra pas gérer une file de « tourne à gauche » vers la rue Avaulée. Des habitants ont signalé qu'à Paris, à contrario de ce qui est proposé, on supprime les carrefours à feux pour aménager de petits ronds-points. On sait en effet qu'outre les nuisances de bruit et pollution engendrées par les temps d'attentes, les feux tricolores ont un effet sur la vitesse de circulation qui augmente à leur approche.

Les participants ont proposé de maintenir un rond-point mais réduit à sa stricte nécessité.

## Débat et propositions sur le réaménagement de la rue Avaulée

L'étude de circulation a confirmé que la rue Avaulée n'est pas qu'un axe de liaison Nord/Sud mais qu'elle supporte un trafic de transit important. 10 000 véhicules (voitures et poids lourds) empruntent la rue chaque jour. Deux hypothèses de réaménagement sont mises en débat : Une rue élargie à 17 mètres avec double sens de circulation conservé ; piste cyclable sécurisée double sens ; stationnement unilatéral et élargissement des trottoirs. Une rue plus traditionnelle élargie ponctuellement à 15 mètres avec double sens de circulation conservé, élargissement des trottoirs et piste cyclable partielle. Au-delà de ces hypothèses de réaménagement, une question est posée : comment limiter voire supprimer le trafic de transit qui emprunte cette rue ?

Tous les participants ont convenu qu'il est nécessaire de trouver des solutions pour limiter la circulation de transit rue Avaulée d'autant que si la population du quartier vient à évoluer à la hausse, les flux Nord/Sud des habitants de la commune vont augmenter.

Ils ont indiqué que les aménagements actuels au niveau du rond-point Barbusse attirent les voitures rue Avaulée (signalétique, hiérarchisation des rues) et qu'elle sert de voie de contournement de la RD 906 qui est surchargée. Chacun a reconnu que la rue Avaulée n'est pas adaptée pour la circulation des piétons et des cycles, ce qui ne favorise pas les déplacements doux Nord/Sud des habitants.

Sur les moyens de limiter la circulation de transit et de favoriser les déplacements doux, les avis ont été plus partagés :

La mise en sens unique partielle ou totale dans le sens montant a été proposée ; elle aurait l'avantage de réaménager la rue sans modifier son gabarit actuel de 11/12 mètres et de permettre une continuité avec la rue Paul Bert pour les cheminements doux. Toutefois, chacun a convenu que dans ce cas, le report du flux descendant via la rue Alexis Martin se posera. Des participants ont indiqué que l'intégralité du flux descendant (5 000 véhicules jours) ne se reportera pas systématiquement rue Alexis Martin car le cheminement sera plus long et plus complexe ce qui découragera notamment la circulation de transit. D'autres participants qui doivent obligatoirement emprunter leur voiture pour se rendre au centre-ville (familles avec enfants et personnes à mobilité réduite) se sont montrés plus nuancés sur cette solution qui complexifiera leurs déplacements. Il a été convenu avec les services municipaux de faire effectuer des comptages de véhicules rue Alexis Martin dans le cadre de l'étude générale de circulation et de déplacements qui vient d'être lancée sur l'ensemble du territoire communal. Des participants ont suggéré de faire ensuite un aménagement provisoire avec mise en sens unique rue Avaulée pour étudier le report des flux de circulation.

Pour certains participants, la conservation du double sens avec élargissements ponctuels et limitation de la vitesse semble préférable à la solution de mise en sens unique. Elle permettrait d'aménager un cheminement paysager agréable de type coulée verte.

Pour conclure sur ce point, les participants ont convenu qu'il ne faut pas opposer cyclistes, piétons et automobilistes mais trouver ensemble des solutions pour partager le mieux possible l'espace public.

## **Débat et propositions sur le réaménagement du carrefour Avaulée / Paul Vaillant Couturier**

Le projet prévoit le réaménagement complet des espaces bâtis situés entre les numéros 1 et 25 rue de la rue Avaulée et 119 à 127 rue Paul Vaillant Couturier. Dans ce cadre, il est prévu de repenser totalement les croisements des rues Paul Bert et Paul Vaillant Couturier et des rues Paul Vaillant Couturier et Avaulée pour faciliter les déplacements à pied et à vélo.

5

Tous les participants se sont accordés sur le fait qu'il faut réaménager ces carrefours qui sont complexes et dangereux, surtout pour les piétons et les cycles. Sachant que les futurs bâtiments pourront s'implanter en recul par rapport à ceux existants actuellement, il faudra se saisir de l'occasion pour élargir l'espace public dédié aux circulations douces et penser également au stationnement et aux livraisons devant les commerces et les entreprises existants et futurs.

## **Débat et propositions sur le stationnement dans le quartier**

Dans le cadre du projet de requalification du centre commercial et ses abords et de résidentialisation de la cité des Nouzeaux, il est proposé de supprimer le stationnement de surface sur ces secteurs pour aménager des zones piétonnes et de construire un parking en silo le long de la voie ferrée pour compenser la disparition des parkings extérieurs.

Les participants ont fait remarquer que la proposition de parking en silo pour gérer le stationnement résidentiel est intéressante car elle permettra de libérer de l'espace pour les piétons. Toutefois, ils pensent qu'il est nécessaire de conserver du stationnement en surface mais de courte durée pour les commerces (type zone bleue comme à Clamart et non autorisé pour le stationnement résidentiel). Ils se sont demandé si le parking en silo ne devra pas également comporter une partie « parking public » pour les stationnements de moyenne durée. Une participante a fait remarquer que le problème des « déposes minute » serait à prévoir si de nouveaux équipements de type crèche sont implantés car actuellement pour l'école Barbusse rien n'est prévu ce qui rend les conditions d'accompagnement des enfants difficiles et induit des dangers.

## **Autres remarques et propositions**

Des participants se sont demandé quel est l'intérêt de créer une voie ouverte à la circulation derrière l'immeuble du 29 Bd Stalingrad.

Il a été proposé de sécuriser la voie qu'empruntent actuellement de nombreux cyclistes le long de la voie ferrée.

Un débat a eu lieu sur les différents modes de déplacements. Les avis sont restés partagés mais chacun en a conclu qu'il est inutile de mettre en opposition les utilisateurs de vélos et de voitures et que chacun doit pouvoir trouver sa place. Il faut donc trouver des solutions alternatives pour ne pas supprimer la voiture mais la limiter son usage dans les déplacements

courts, notamment vers le centre-ville : développer les déplacements multimodaux, renforcer les transports en commun, élargir les trottoirs et faciliter la circulation des cycles.

## ATELIER HABITAT, ESPACES PUBLICS ET RESIDENTIELS

L'atelier a regroupé 32 habitants. Il était animé par Catherine TRICOT, architecte-urbaniste (Bureau d'études urbaines) ; Leslie HUSSONNOIS, Direction de l'Urbanisme, l'Hygiène et l'Habitat.

### **Débat et propositions sur le réaménagement des espaces publics autour du centre commercial Barbusse**

Le projet de réaménagement prévoit de supprimer le rond-point et d'aménager une place pour les piétons afin de créer un nouveau lieu de rencontre et de convivialité.

Le stationnement actuel autour du centre commercial sera supprimé.

Le bâtiment actuel du centre commercial sera conservé et réhabilité. Sa destination future n'est pas encore définie mais s'oriente plus vers un équipement attractif (salle des fêtes, équipement jeunesse, ...) avec un déplacement du centre commercial vers l'actuelle crèche.

Les participants n'ont pas émis de remarques sur le principe général d'aménagement d'une place en lieu et place des espaces actuels entourant le centre commercial. Un habitant a toutefois regretté que le petit espace vert devant le centre commercial disparaisse et souhaite que de nouveaux espaces plantés soient réalisés.

Un participant a demandé si une nouvelle crèche est prévue en remplacement de celle amenée à disparaître. Ce point a été confirmé même si la localisation exacte de la future crèche n'est pas encore aujourd'hui décidée.

Un participant a indiqué qu'il faut également penser à conforter le petit noyau commercial de la rue Hoche pour le rendre visible depuis la rue Avaulée en traitant l'articulation rue Hoche/rue Avaulée. Cet aspect devra être effectivement traité.

Un participant a proposé la création d'un parking souterrain sous la place pour résorber le stationnement en surface. Sachant qu'un parking souterrain occupe beaucoup d'espace en surface (rampe d'accès, issues de secours, ventilations), le choix d'un nouveau parking en silo le long de la voie ferrée a été privilégié.

## Débat et propositions sur le réaménagement autour du square des Nouzeaux

Le projet de réaménagement prévoit, en lieu et place de l'actuelle crèche la construction de nouveaux logements qui seront conçus sous forme de plots pour rendre visible le square depuis la rue Avaulée. Les commerces et services pourront être implantés en pied des nouveaux immeubles pour être plus visibles et rendre la rue Avaulée plus vivante, sachant qu'elle sera modernisée et ses trottoirs élargis.

Les participants n'ont pas émis de remarques sur le principe général proposé.

Plusieurs habitants pensent que la rue Avaulée devrait être mise en sens unique et qu'il faudra aménager devant les commerces et services de places de stationnement de courte durée.

Un habitant a demandé quelle sera la hauteur des constructions en bas de la rue Avaulée, côté allée Mirabeau et a proposé que l'on tienne compte du bâti environnant existant pour moduler les hauteurs.

7

## Débat et propositions sur le réaménagement du parc Salagnac

Le projet prévoit la création d'une voie de liaison entre le Bd Stalingrad et la rue Hoche par le parc Salagnac pour permettre une meilleure mise en relation du parc avec le stade et une meilleure visibilité du parc car (visibilité réduite depuis le boulevard Stalingrad car il est en contrebas. Il est également prévu d'agrandir le parc en réduisant l'emprise du boulevard Stalingrad (suppression de terre-plein central).

Des participants ont demandé quel sera le statut de la voie projetée entre le parc Salagnac et le terrain de sport car ils craignent que la tranquillité de ce lieu ne soit altérée car c'est un endroit appréciable pour son calme et isolé de la circulation.

Ils ont indiqué qu'ils ne souhaitent pas que cette voie soit utilisée pour pouvoir construire des logements ou autres constructions dans le parc.

## Débat et propositions sur le réaménagement de la cité des Poètes

Il est proposé :

- de créer une voie entre le boulevard Stalingrad et la rue Louis Girard pour mieux raccorder la cité à la voirie existante et laisser apercevoir le jardin central depuis cette voie,
- de supprimer le décaissé et de desservir les halls directement depuis le boulevard Stalingrad
- de supprimer le stationnement autour de l'espace central qui est d'une grande qualité paysagère
- de construire de nouveaux logements en remplacement de ceux destinés à être démolis par l'OPH de Malakoff et d'intégrer le stationnement résidentiel de la cité en sous-sol, sous les nouveaux bâtiments

Des résidents de la cité ont demandé que l'on positionne les nouveaux bâtiments avec le souci d'éviter de trop les rapprocher pour ne pas générer des vis-à-vis et des problèmes d'ensoleillement. Il a rappelé que l'une des qualités de la cité est l'espace vert central et que les futurs logements devront être ouverts sur cet espace.

## **Débat et propositions sur le réaménagement de la cité des Nouveaux**

8

Il est proposé de réaménager les espaces extérieurs entre les bâtiments de l'allée Tissot et la voie ferrée en supprimant les nappes de parking extérieurs, en aménageant une liaison cycles, en créant un parking en silo le long de la voie ferrée qui permet de résorber le stationnement pour créer des jardins.

Les participants n'ont pas émis de remarques générales sur le principe de réaménagement mais une participante a demandé que l'on traite avec soin l'esthétique du parking en silo car il aura un impact fort puisqu'en vis-à-vis des logements situés dans les étages bas de la cité.

Un participant a demandé quel sera le phasage pour tous les travaux envisagés. Il a été indiqué que la réflexion menée aujourd'hui préfigure une période d'une dizaine d'années pour que espaces publics et nouveaux logements puissent voir le jour et qu'un phasage détaillé sera présenté lors d'une prochaine étape ;

## **ATELIER COMMERCES, SERVICES ET EQUIPEMENTS**

L'atelier a regroupé 28 habitants. Il était animé par Roger ZYLBERBERG, Directeur Général des services de la ville ; Miloud SEBAA, Manager du commerce ; Philippe BARRAUD, Assistant à la Maîtrise d'Ouvrage (CITALIOS)

### **Débat et propositions autour des commerces**

Pour introduire la discussion, Miloud SEBAA fait un retour sur la réunion avec les commerçants du 21 février dernier qui a rassemblé 90 % des commerçants et au cours de laquelle 2 hypothèses de travail leur ont été présentées : Une réhabilitation du centre commercial avec maintien des commerces in situ ou un transfert des commerces à l'angle Avaulée/Stalingrad avec transformation du bâtiment actuel en équipement.

Un participant a fait remarquer que le projet devrait prévoir un « cœur économique » pour faire vivre le commerce car ce sont les gens qui travaillent dans le quartier qui font vivre le commerce et les activités.

Des participants ont proposé l'implantation d'une brasserie et d'un restaurant ou de

nouveaux concepts de commerces comme les chambres d'hôtes, brasserie chic, barbier, etc... D'autres se sont interrogés sur le type d'équipement qui permettrait de créer une attractivité suffisante pour faire vivre une brasserie ou un restaurant en soirée.

Un participant a préconisé de renforcer plutôt le commerce de restauration dans le centre-ville avec des plages d'ouverture plus grandes où les jeunes peuvent se retrouver le soir, plutôt que d'implanter des brasseries à différents endroits qui ferment tôt. Les personnes âgées du quartier ont leurs habitudes.

## Débat et propositions autour de l'implantation d'un nouvel équipement

Les participants ont émis plusieurs propositions : un équipement pour les jeunes ; un équipement pour les tout-petits (moins de 6 ans) ; un équipement intergénérationnel et multifonctionnel (la complémentarité crée l'attractivité) ; un espace dédié au sport (salle de sport) ; un espace dédié au numérique (wifi...).

Un participant a fait remarquer que les logements nouveaux vont susciter des besoins supplémentaires en terme de d'équipements jeunesse et petite enfance et qu'il sera important d'intégrer ces besoins dans le dimensionnement de la nouvelle crèche.

Un habitant a attiré l'attention sur le fait que la présence d'un nouvel équipement implique nécessairement des mesures d'accompagnement comme la mise en valeurs des espaces publics et des espaces verts existants (centre de santé, foyer Salagnac, square de »s Nouveaux ...), la réhabilitation des logements, des façades et des pieds d'immeuble et qu'il faut donc penser le cadre de vie dans sa globalité.

Certains participants ne connaissant pas les activités de la Maison de Jeunes et de Quartier Barbusse qui est un équipement intergénérationnel, ils ont été invités à visiter prochainement ce lieu avec des représentants de la ville.

## Débat et propositions autour du réaménagement du parc Salagnac et du stade

Les participants ont été informés que le Conseil Départemental a récemment décidé de reconstruire le collège Henri Wallon. Le foncier potentiel proposé pour la reconstruction du collège est le terrain de sport entre le stade et le parc Salagnac. Le collège ne sera donc sans doute pas reconstruit au même endroit à l'horizon de 6 ou 7 années.

Le terrain de l'actuel collège pourra donc être transformé en terrain de sport, en parc, en logements, ..., tout reste à définir.

Un participant a fait remarquer que lors de la première réunion publique, il a été question de couper le parc Salagnac pour faire un passage et de réaménager le parc. Il s'est demandé si cette proposition était toujours d'actualité avec le projet de nouveau collège.

Des participants ont fait remarquer que si l'emprise du stade est réduite (terrain annexe pour le futur collège), il n'y aura plus d'espace de jeux pour les jeunes du quartier durant 2 ans et les sportifs auront à terme moins d'espace leur étant dédié (ex : disparition du terrain de boules). Il a été répondu qu'il va falloir s'interroger sur l'espace actuel du collège qui sera libéré (nouveau parc, terrain de sport ...) et que les jeunes disposent d'un terrain de jeux proche à côté du square des Nouveaux.

### III- LE TEMPS DE LA RESTITUTION ET DES CONCLUSIONS

Un représentant de chaque groupe a procédé à une restitution synthétique du contenu de l'atelier auquel il a participé en séance plénière.

Pour conclure, Catherine TRICOT a fait remarquer que dans chacun des ateliers, bien naturellement, la discussion s'est élargie à l'ensemble des thèmes (habitat, équipements publics, commerces, déplacements), ce qui prouve bien que le projet doit croiser l'ensemble des problématiques et trouver des solutions adaptées à toutes les thématiques.

Elle a aussi insisté sur la nécessité de trouver à nouveau de tels moments partagés entre les habitants et concepteurs du projet afin de concilier au mieux les intérêts particuliers avec l'intérêt général.

Elle a rappelé que le projet d'aménagement proposé aujourd'hui n'est pas figé et qu'il fera l'objet d'évolutions futures en concertation avec les habitants.

Elle a indiqué que pour ce qui concerne la programmation et le phasage du projet, qui ont fait l'objet de nombreuses questions durant les ateliers, ils restent à définir de façon plus précise mais les travaux ne pourront débuter avant au moins 3 années et s'échelonneront par tranches sur sans doute 10 années. La première étape sera de réaménager le rond-point Henri Barbusse et son pourtour afin de créer la place. Les commerçants doivent auparavant décider ensemble s'ils souhaitent déménager vers de nouveaux locaux de façon groupée. Si cette solution est retenue, le transfert ne pourra se faire avant 2023.

Elle a proposé en attendant, en accord avec la Municipalité, afin de pouvoir d'ores et déjà amorcer le changement et de soutenir le commerce existant, de créer, si possible dès cet été, une place provisoire tout autour du centre commercial.

Monsieur CORMIER a, pour sa part, vivement remercié tous les participants pour leur implication dans ce projet.

### LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Un rendez-vous sera programmé prochainement sous la forme d'un atelier portant sur l'aménagement de la place provisoire pour les commerces car habitants du quartier et commerçants seront les acteurs de ce projet porté par la Ville.